

Comité des Statuts et Règlements
Compte rendu de la réunion du 26 janvier 2011
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
15 h 15

Présences : M. Zinck (présidence), S. Mullen, A. Picotte, C. Poirier, C. Danik et D. Martin.

Absence justifiée : Aucune.

1. Adoption de l'ordre du jour

C. Poirier ajoute « Discussion sur la composition des comités ».

Décision par consensus : adoption de l'ordre du jour, avec modification.

2. Adoption du compte rendu

Décision par consensus : adoption du compte rendu de la réunion du 8 décembre 2010.

3. Politique sur le pouvoir discrétionnaire de dépenser des sections locales

La politique est soumise au CEN pour approbation.

4. Politique visant à donner au CEN et à ses sous-comités le pouvoir de procéder à des votes par courriel

Envoyée au CEN pour approbation.

5. Modification des Statuts – Fonctions et responsabilités des membres du CEN

Envoyée au CEN pour approbation.

6. Règlement X.XX – Suspension pour absentéisme

Ce point est reporté.

7. Processus de modification des Statuts par le CEN ou les membres

- Plusieurs amendements sont apportés.
- Vérifier les articles 30 et 35 des Statuts.
- Ajouter une fonction de remise en question.
- Voir les anciens avis juridiques, le cas échéant.

8. Constatations/recommandations du conseiller juridique sur l'examen des Statuts et Règlements – point reporté à la réunion de décembre

Point reporté. (C Poirier/C Danik)

9. Discussion sur la composition des comités

À discuter à la prochaine réunion.

10. Points pour le prochain ordre du jour

1. Nombre de signataires requis d'une demande (pétition) pour organiser une AGA ou une AGE – chercher un pourcentage des membres à la fin de l'exercice et arrondir le chiffre.

2. Nouveau paragraphe de l'article 35 – les membres du CEN ne peuvent présenter ou lancer une demande (pétition).

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 23 février 2011.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 55.